



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 26**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°26 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie  
Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Vincent TEYSSONNEYRE

<b>Objet :</b>	Programme d'études préalables au PAPI : approbation du plan financement prévisionnel 2024 et demande de subvention
----------------	--

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

La Communauté d'agglomération du Puy en Velay s'est engagée dans une démarche de Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

La finalité du PAPI étant de promouvoir une gestion intégrée du risque inondation à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des enjeux du territoire.

La première phase du programme que constitue le Programme d'Études Préalables, doit permettre :

- d'améliorer la connaissance des aléas et des enjeux à l'échelle du territoire du PAPI (58 communes),
- de définir une stratégie sur les dix ans à venir sur la gestion du risque inondation,
- de mobiliser des financements jusqu'à l'issue du PAPI.

Le Programme d'Études Préalables, le plan d'actions et le plan de financement 2023-2026 associés ont été approuvés par délibération du conseil communautaire le 13 avril 2023.

Les actions seront déployées à l'échelle du territoire PAPI sur la période 2023-2026.

Ce plan d'actions fait l'objet de soutiens financiers de la part de l'État dans le cadre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs au titre du programme 181.

Conformément au calendrier de mise en œuvre du plan d'actions, les actions suivantes doivent être lancées en 2024 :

- Action 0.1 « Animation 2024 »
- Action 0.3.2 « Évaluation et suivi technique du programme d'actions »
- Action 1.1 « Préparation et réactivation d'une démarche de sensibilisation au risque inondation pour tous publics »
- Action 1.4 « Accompagnement sur la mise en œuvre des DICRIM »
- Action 1.5 « Plan pluriannuel de gestion (suivi et entretien) des cours d'eau et leur annexe »
- Action 1.10 « Étude pré-opérationnelle sur le Farnier »
- Action 1.11 « EDD digue ZAE Laprade »
- Action 1.12 « Étude pré-opérationnelle sur le Riou Farou »
- Action 1.13 « Étude pré-opérationnelle de la Borne et ses affluents urbains »
- Action 1.14 « Étude pré-opérationnelle sur le bassin de la Suisse »
- Action 1.16 « Étude pré-opérationnelle sur le bassin de la Plaisance »
- Action 3.1 « Accompagnement des communes pour la réalisation ou l'actualisation de leurs PCS, Élaboration d'un PICS et PCA »
- Action 2.2 « Formation aux outils d'anticipation »

L'action 0.3.1 qui consiste à solliciter une assistance technique pour la rédaction de cahiers des charges d'études techniques a été activée en fin année 2023 pour l'accompagnement sur l'étude de danger de la Digue de Saint-Germain-Laprade.

Ces actions faisant l'objet d'un soutien financier au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs, conformément au plan de financement validé, il est proposé de solliciter, pour l'année 2024 le soutien de l'État selon le plan de financement suivant :

Intitulé actions	Budget prévisionnel	Financement prévisionnel CAPEV	Financement État	Co financement
Action 0.1 : « Animation 2024 »	130 000 € TTC	65 000 € TTC	65 000 € TTC	
Action 0.3.2 : « Évaluation et suivi technique du programme d'actions »	90 000 € TTC	45 000 € TTC	45 000 € TTC	0€
Action 1.1 : « préparation et réactivation d'une démarche de sensibilisation au risque inondation pour tous publics »	62 400 € TTC	12 480 € TTC	49 920 € TTC	0€
Action 1.5 « Plan pluriannuel de gestion (suivi et entretien) des cours d'eau et leur annexe »	70 000 € HT	0 €	35 000 € HT	EPAGE : 35 000 € HT
Action 1.10 « Étude pré-opérationnelle sur le Farnier »	50 000 € HT	10 000 € HT	25 000 € HT	FEDER : 15 000 € HT
Action 1.12 « Étude pré-opérationnelle sur le Riou Farou »	50 000 € HT	10 000 € HT	25 000 € HT	FEDER : 15 000 € HT
Action 1.13 « Étude pré-opérationnelle de la Borne et ses affluents urbains »	70 000 € HT	14 000 € HT	35 000 € HT	FEDER : 21 000 € HT
Action 1.14 « Étude pré-opérationnelle sur le bassin de la suisse »	70 000 € HT	14 000 € HT	35 000 € HT	FEDER : 21 000 € HT
Action 3.1 « Accompagnement des communes pour la réalisation ou l'actualisation de leurs PCS, Élaboration d'un PICS et PCA »	96 000 € TTC	44 160 € TTC	0 €	FEDER : 51840 € TTC
Action 1.11 « Étude de danger de la Digue de la ZAE Laprade »	126 000 € TTC	63 000 € TTC	63 000 € TTC	
Action 1.4 : « Accompagnement DICRIM »	30 000 € TTC	15 000 € TTC	15 000 € TTC	
Action 2.2 : « Formation outils d'anticipation »	18 000 € TTC	9 000 € TTC	9 000 € TTC	

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 19/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel 2024 du Programme d'Études Préalables,
- SOLLICITE les subventions correspondantes auprès de l'Europe et l'État, pour financer le Programme d'Études Préalables,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager l'ensemble des opérations listées dans la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

### Délibération n° 27

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

#### **Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

#### **Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°27 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie  
Affaire suivie par : Sigrid CHILE/Vincent TEYSSONNEYRE

<b>Objet :</b>	Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne : approbation de l'avenant technique et financier pour l'année 2024
----------------	---

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, en sa qualité d'EPCI à fiscalité propre, a pris la compétence GEMAPI au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La mise en place d'une nouvelle stratégie de gouvernance GEMA et PI depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 sur le territoire de la collectivité, modifie cette coopération et le rôle de chacun.

Pour une meilleure lisibilité et coordination du portage des actions, de leurs fléchages et leurs financements, il a été autorisé, par délibération en date du 16 décembre 2021, de signer une convention de coopération avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne (CEN Auvergne) pour la période 2022-2024

Cette convention de coopération porte sur la préservation du patrimoine et des espaces naturels sur le territoire de la collectivité, notamment sur la préservation et la restauration des zones humides à l'échelle du périmètre des contrats territoriaux et l'intégration des trames écologiques au sein des zones urbaines autour du Puy en Velay via le Contrat Vert et Bleu « Devès, Mézenc, Gerbier ».

Dans le cadre des actions portées par le CEN en 2024, le plan de financement prévisionnel 2024 est détaillé comme suit :

Action opérationnelle	Montant total projet 2024	Cofinancement	Financement communautaire
Projet d'aire terrestre éducative	8 726 €	7 626 €	1 100 €
Des communes engagées pour les pollinisateurs	4 000 €	2 800 €	1 200 €
Travaux multitrames CAPEV	31 435 €	15 718 €	15 717 €*
CT Loire Montagne Animation	47 905 €	42 635 €	5 270 €
CT Loire Montagne étude	25 000 €	22 300 €	2 700 €
CT Haut-Allier animation	40 065 €	39 264 €	801 €
CT Haut-Allier étude	33 000 €	26 400 €	6 600 €
CT LAV animation	50 000 €	46 514 €	3 486 €
CT LAV étude	25 000 €	23 257 €	1 743 €
CT LAV mares	15 500 €	14 419 €	1 081 €
<b>Total</b>	<b>280 631 €</b>	<b>240 933 €</b>	<b>39 698 €</b>

\*travaux inscrits sur les ZAE de Vals-près-le Puy et Saint-Germain Laprade. Le reste à charge sera financé par la Communauté d'agglomération.

**Le détail annuel des missions du CEN Auvergne pour 2024 est précisé dans l'avenant financier qui est annexé à la présente délibération .**

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 19/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant financier 2024 d'un montant total de 39 698 € annexé à la présente délibération avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne,
- INSCRIT les crédits correspondants au budget primitif 2024.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par : Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 28**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°28 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

<b>Objet :</b>	ZA de Laprade : exercice du droit de réméré concernant un lot vendu à la SCI HERINE
----------------	---

Rapporteur : Michel BEGON

Par acte notarié du 23 septembre 2022, s'est conclue la vente de la parcelle CC n°112, d'une contenance de 1130 m<sup>2</sup>, située sur la zone de Laprade, commune de Saint Germain-Laprade, au profit de la SCI Herine représentée par Monsieur et Madame Hervé FAVIER, sur laquelle devait être réalisé un bâtiment d'environ 400 m<sup>2</sup> afin de développer son activité de taxis.

Dans cet acte, il a été prévu une faculté de réméré au profit de la Communauté d'agglomération. Celle-ci oblige ainsi l'acquéreur à débiter les travaux concourant à l'édification des constructions autorisées par le permis de construire dans un délai de 12 mois et à faire diligence pour les mener à bien dans le délai de 2 ans à compter de la signature de l'acte de vente. À défaut, la collectivité peut exiger de se rendre propriétaire, par le paiement du prix de la vente d'origine soit 44 454 € TTC, augmenté des frais et coûts en sus de l'acte de vente.

Dans la mesure où il a été constaté l'absence de début de réalisation de travaux sur ce terrain, il vous est proposé que la Communauté d'agglomération exerce sa faculté de réméré en ce qui concerne cette emprise foncière, de sorte à pouvoir la proposer ultérieurement à un porteur de projet économique.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'exercer sa faculté de réméré en ce qui concerne la parcelle CC n°112, ZA de Laprade, sur la commune de Saint Germain-Laprade, suivant les termes énoncés dans l'acte de vente du 23 septembre 2022,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document et à entreprendre toute démarche permettant la réalisation de cette opération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 29**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°29 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

<b>Objet :</b>	Zone de Taulhac : cession d'une parcelle à la société GAGNE
----------------	---

Rapporteur : Michel BEGON

La Communauté d'agglomération est sollicitée par l'entreprise GAGNE, pour l'acquisition d'une parcelle située à proximité de son site de production cadastrée section BM 217 d'une superficie de 13 233 m<sup>2</sup> sur la zone de Taulhac au Puy-en-Velay.

En effet, l'entreprise GAGNE, spécialisée dans la construction métallique, souhaite développer l'activité d'ouvrages d'art et le réemploi des structures métalliques. Pour ce faire, il est nécessaire d'étendre son site de fabrication et ses zones de logistique.

La cession de cette parcelle pourrait intervenir au prix de 25 € HT / m<sup>2</sup>, soit un montant total HT de 330 825 €, prix inférieur à l'estimation de France Domaine du 4 août 2022 compte tenu des travaux de terrassement conséquents à prévoir.

Les conditions habituelles définies par les délibérations des Conseils Communautaires du 22 décembre 2015 et du 13 février 2018 seraient appliquées.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 19/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE la cession de la parcelle cadastrée BM n°217, d'une superficie de 13 233 m<sup>2</sup> au profit de la société GAGNE ou de son représentant,
- APPROUVE cette transaction pour un montant de 330 825 € HT, frais en sus à la charge de l'acquéreur, prix inférieur à l'estimation de France Domaine du 4 août 2022 compte tenu des travaux de terrassement conséquents à prévoir,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de ces opérations ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence,
- APPLIQUE les conditions définies par les délibérations du 22 décembre 2015 et du 13 février 2018.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 043-200073419-20240311-DEL\_CC2024\_031-DE



Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT

Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,

Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 30**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°30 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

<b>Objet :</b>	Commune de Solignac sur Loire - Zone d'activités des Fangeas : cession au profit de l'entreprise UDIVEL
----------------	---

Rapporteur : Michel BEGON

L'entreprise UDIVEL a émis le souhait de voir son activité se développer sur le territoire et de faire évoluer son personnel dans des locaux plus adaptés, modernes et agréables.

La future installation sera située sur la zone d'activités des Fangeas, sur la commune de Solignac-sur-Loire. La Communauté d'agglomération propose la cession d'un terrain d'une superficie de 10 085 m<sup>2</sup> tel qu'indiqué sur le plan ci-joint. Le prix de cession est 16,50 € HT/m<sup>2</sup> supérieur à l'estimation de France Domaine du 11 février 2016, soit un montant total de 166 402,50 € HT.

Il est à noter que la viabilisation de la parcelle sera prise en charge par la Communauté d'agglomération, la puissance de raccordement sera de 36 kVA.

La mise en place d'une servitude de passage de canalisations publiques d'eau et d'assainissement sur la parcelle objet de la vente sera notée à l'acte de vente.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 19/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE la cession au profit de l'entreprise UDIVEL, ou à toute personne physique ou morale agissant pour son compte, d'un terrain d'une surface d'environ 10 085 m<sup>2</sup> sur la zone d'activités des Fangeas. La surface définitive sera établie après élaboration des opérations de bornage,
- APPROUVE cette transaction pour un montant global de 166 402,50 € HT, soit un prix de 16,50 € HT/m<sup>2</sup>, supérieur à l'estimation de France Domaine du 11 février 2016 frais en sus à la charge de l'acquéreur, somme à parfaire ou à diminuer en fonction de la surface réellement acquise,
- APPROUVE la mise en place d'une servitude de passage de canalisations publiques d'eau et d'assainissement sur la parcelle objet de la vente,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération, ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence,
- APPLIQUE les conditions définies par les délibérations des Conseils Communautaires du 22 décembre 2015 et du 13 février 2018.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 043-200073419-20240311-DEL\_CC2024\_032-DE



Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT

Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,

Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 31**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°31 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

<b>Objet :</b>	Commune de Solignac-sur-Loire - Zone des Fangeas : travaux d'extension du réseau basse tension pour le bâtiment UDIVEL
----------------	--

Rapporteur : Michel BEGON

Dans le cadre de la viabilisation du terrain destiné à l'implantation de l'entreprise UDIVEL sur la zone des Fangeas, commune de Solignac-sur-Loire, il est nécessaire de prévoir des travaux d'extension du réseau BT (basse tension).

Il a été demandé au Syndicat Départemental d'Énergies de réaliser un avant projet de ces travaux. L'estimation de la dépense s'élève à : 5 953,74 € HT.

Conformément aux décisions prises par son Comité, le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay une participation de 60 %, soit :

**5 953,74 x 60 % = 3 572,24 euros .**

Cette participation pourra éventuellement être revue en fin de travaux pour être réajustée suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 19/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'avant projet des travaux cités en référence,
- CONFIE la réalisation des travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, auquel la Communauté d'agglomération est adhérente,
- FIXE la participation de la Communauté d'agglomération à hauteur de 3 572,24 €, montant à réajuster en fonction des dépenses réellement effectuées,
- AUTORISE Monsieur le Président à verser cette somme dans la caisse du receveur du Syndicat Départemental.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 043-200073419-20240311-DEL\_CC2024\_033-DE



Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT

Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,

Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 32**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°32 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement économique

<b>Objet :</b>	Commune de Vals près le Puy - zone de Chirel : sécurisation de l'éclairage public des passages piétons
----------------	--

Rapporteur : Michel BEGON

Dans le cadre de la sécurisation des passages piétons situés sur la zone de Chirel, il est nécessaire de prévoir des travaux d'éclairage public.

Un avant-projet de ces travaux a été réalisé en accord avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à :  
**10 093,51 € HT.**

Conformément aux décisions prises par son Comité, le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la Communauté de Communes une participation de 55 %, soit :

$$10\ 093,51 \times 55\ \% = 5\ 551,43\ \text{€}$$

Cette participation pourra être revue en fin de travaux pour être réajustée suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 19/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'avant projet des travaux cités en référence,
- CONFIE la réalisation des travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire,
- FIXE la participation de la Communauté d'agglomération à hauteur de **5 551,43 €**, montant à réajuster en fonction des dépenses réellement effectuées,
- AUTORISE Monsieur le Président à verser cette somme dans la caisse du receveur du Syndicat Départemental.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 043-200073419-20240311-DEL\_CC2024\_034-DE



Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT

Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,

Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 33**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°33 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Margaux UEBELHARD Développement économique

<b>Objet :</b>	Aides à l'immobilier d'entreprises Département / Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
----------------	---

Rapporteur : Michel BEGON

Lors des Conseils communautaires du 15 décembre 2022 et du 22 juin 2023, de nouveaux dispositifs d'aides à l'immobilier d'entreprises ont été adoptés à l'occasion du renouvellement d'un partenariat entre le Département de la Haute-Loire et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay en la matière.

En voici les principales modalités :

<b>Aides à l'immobilier d'entreprises Département / Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay</b>
<p><b>Immobilier « de production » :</b></p> <p><b>1 / aide du Département de la Haute-Loire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aide de 10 % pour une dépense subventionnable maxi de 400 000 € HT (plus de plafond au m<sup>2</sup>), soit une subvention maximale de 40 000 €,</li> <li>- bénéficiaires : industrie, artisanat, service aux entreprises, services informatiques et numériques, prestataires de services à l'industrie, logistique, entreprises de gros, entreprises exerçant des activités de transformation et de commercialisation, à la condition de développer une activité de production,</li> <li>- nature des projets retenus : construction, extension, acquisition ou réhabilitation de bâtiments,</li> <li>- seuil retenu : 250 m<sup>2</sup> et plus.</li> </ul> <p><b>2 / aide de la Communauté d'agglomération : aide égale à celle du Département.</b></p>
<p><b>Aide à l'immobilier touristique :</b></p> <p><b>1 / aide du Département de la Haute-Loire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aide à l'hôtellerie de tourisme,</li> <li>- aide maximum de 40 000 €,</li> <li>- bénéficiaires : hôtel de tourisme classés 2 étoiles minimum avant ou après investissement,</li> <li>- nature des projets retenus : achat des murs et travaux.</li> </ul> <p><b>2 / aide de la Communauté d'agglomération : 17,50 % de la dépense subventionnable HT du Département, soit une aide maximale de 7000 €.</b></p>
<p><b>Aide à l'hôtellerie de plein air de tourisme :</b></p> <p><b>1 / aide du Département de la Haute-Loire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aide maximum de 40 000 €,</li> <li>- bénéficiaires : exploitants à titre individuel ou en société d'un camping avec une capacité d'au moins 50 emplacements,</li> <li>- nature des projets retenus : achat des murs et du foncier, investissements immobilier ou paysagers.</li> </ul> <p><b>2 / aide de la Communauté d'agglomération : 17,50 % de la dépense subventionnable HT du Département, soit une aide maximale de 7000 €.</b></p>

Outre ces dispositions financières, le partenariat entre le Département et la collectivité permet un montage et une instruction commune des dossiers par le Département, lequel soumet 3 projets éligibles aux aides de la Communauté d'agglomération au regard des modalités applicables. Le tableau ci-annexé résume les aides sollicitées.

Sur ces bases, il convient de valider les conventions attributives de subvention correspondantes.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 19/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE les aides à l'immobilier d'entreprises telles que présentées dans le tableau ci-annexé, représentant un montant d'aides de 111 487,00 €,
- VALIDE les conventions d'attribution d'aides correspondantes et ci-annexées,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à les signer.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par : Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 34**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°34 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Chantal BONNET Abattoirs

<b>Objet :</b> Abattoir : modification des tarifs au 1er avril 2024
---

Rapporteur : Gérard GROS

À partir du 1<sup>er</sup> avril 2024, il convient d'effectuer les aménagements ou modifications tarifaires suivants :

- ANNEXE I et II : ABATTAGE PROFESSIONNELS ET FAMILIAUX  
La hausse des tarifs est généralisée à 2 centimes d'Euros.
- ANNEXE III : PRESTATIONS ANNEXES  
La hausse est également généralisée à 2 centimes d'Euros sauf pour la découpe des porcs et quelques prestations forfaitaires.
- ANNEXE IV : TAXES, REDEVANCES ET COTISATIONS (réglementaires et/ou obligatoires).

Le Conseil d'exploitation, dans sa séance du 9 février 2024, a émis un avis favorable sur cette nouvelle grille tarifaire.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- FIXE les tarifs prévus aux annexes I, II, III et IV à partir du 1er avril 2024.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par : Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 35**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°35 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet :</b>	Concession d'aménagement de la ZAC de Bleu à Polignac : convention de financement
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Par délibération du 25 septembre 2018 le Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a décidé de confier l'aménagement et l'équipement de l'opération d'aménagement « Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de Bleu à Polignac » à la SPL du Velay, selon les stipulations d'une concession d'aménagement répondant aux conditions définies aux articles L. 300-4 et suivants du Code de l'urbanisme.

Aux termes de cette convention, il est prévu à l'article 16.7, la possibilité du versement d'une avance temporaire de trésorerie effectuée par les fonds propres de la SPL du Velay au bénéfice de l'opération d'aménagement dont la réalisation lui a été confiée dans le cadre de la concession d'aménagement précitée.

Le plan de trésorerie prévisionnel inclus en annexe à la concession d'aménagement approuvée fait apparaître les besoins de trésorerie annuels nécessaires à la réalisation de l'opération d'aménagement.

Le projet de convention d'avance de trésorerie soumis à l'approbation du Conseil prévoit le versement par la SPL du Velay d'une avance de trésorerie sur 2024 de 50 000 Euros.

Cette avance devra être remboursée par l'opération à la SPL du Velay au plus tard le 31/12/2024. Elle pourra être renouvelée par délibération du Conseil communautaire.

Elle donnera lieu à versement d'intérêts au profit de la SPL du Velay, à hauteur du taux fixé à l'article 16.7 du traité de concession d'aménagement signé.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 19/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le projet de convention d'avance temporaire de trésorerie joint,
- APPROUVE le versement par la SPL du Velay, sur ses fonds propres, à l'opération d'une avance de trésorerie maximale de 50 000 Euros dans les conditions précisées dans le projet de convention d'avance de trésorerie à l'opération d'aménagement,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'avance de trésorerie avec la SPL du Velay.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 043-200073419-20240311-DEL\_CC2024\_037-DE



Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT

Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,

Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 36**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°36 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Sarah CHAPELANT Développement économique

<b>Objet :</b>	Fonds de concours d'investissement (sport et tourisme) pour les communes de moins de 1 000 habitants : modification du guide
----------------	--

Rapporteur : Jean-Benoit GIRODET

Par délibération du 22 juin 2023, la Communauté d'agglomération a instauré un guide des fonds de concours pour les communes de moins de 1 000 habitants, conformément aux dispositions de l'article L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relative aux libertés et responsabilités locales.

L'analyse des dossiers en comité de pilotage a mis en évidence des difficultés de mise en œuvre des fonds de concours dans le domaine sportif, les critères d'éligibilité étant trop restrictifs.

Il est donc opportun d'adapter le règlement d'attribution des fonds de concours d'investissement pour les communes de moins de 1 000 habitants. En effet, il est proposé de remplacer « la requalification d'équipements sportifs existants non entretenus et non utilisés, en équipements sportifs de proximité de nature différente » par « la requalification d'équipements sportifs existants non entretenus et/ou non utilisés ». Cet ajustement permet de mieux accompagner les problématiques de réhabilitation de terrains, notamment.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 20/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le guide modifié d'attribution des fonds de concours.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 043-200073419-20240311-DEL\_CC2024\_038-DE



Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT

Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,

Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 37**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°37 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Sophie Meyer Développement touristique et territoriale

<b>Objet :</b>	Fonds de concours d'investissement (sport et tourisme) pour les communes de moins de 1 000 habitants : attribution 2024
----------------	---

Rapporteur : Jean-Benoit GIRODET

La Communauté d'agglomération a instauré, par délibération du 22 juin 2023 et modifié lors de la séance du Conseil communautaire du 7 mars 2024, un guide des fonds de concours pour les communes de moins de 1 000 habitants, conformément aux dispositions de l'article L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relative aux libertés et responsabilités locales.

Pour l'année 2024, 13 dossiers ont été déposés par les communes, 5 au titre du tourisme et 8 au titre du sport. 10 projets ont été retenus, pour une attribution globale de 131 150,75 €.

Les dossiers ajournés seront étudiés ultérieurement en comité technique et présentés lors d'un prochain Conseil communautaire, sous réserve des pièces manquantes transmises et de l'éligibilité des dossiers et dans la limite de l'enveloppe annuelle fixée à 200 000 euros.

Il convient donc d'examiner le tableau récapitulatif en annexe, en reprenant les projets étudiés par le comité de pilotage et validés par le bureau communautaire du 15 février 2024 avec les ajustements apportés au guide des fonds de concours.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 20/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'attribuer, au titre des fonds de concours (sport et tourisme) de l'année 2024, les 10 projets inscrits dans le tableau récapitulatif joint en annexe,
- APPROUVE la convention type d'attribution,
- AUTORISE Monsieur le Président à engager l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

**Pas de participation au vote : 10**

**Jean-Marc BOYER, André BRIVADIS, Bernard COMPTOUR, Olivier DEPALLE, Jean-François GISCLON, Gérard GROS, Maguy MASSE, Jean Claude MOREL, Pierre PAILLER, André ROCHE**

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 043-200073419-20240311-DEL\_CC2024\_039-DE



Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT

Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,

Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 38**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°38 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Sophie Meyer Développement touristique et territoriale

<b>Objet :</b>	Création de boucles équestres : approbation du plan de financement
----------------	--

Rapporteur : Jean-Benoit GIRODET

L'hippodrome de Jullianges rassemble chaque année quelques centaines de participants au championnat de France d'endurance. Le nombre de compétiteurs ne cessent de grandir d'année en année. Ces compétiteurs sont accompagnés d'une importante équipe technique. En 2025, l'hippodrome franchira encore un nouveau cap en accueillant les championnats du monde d'endurance équestre.

Chaque année, l'association de l'hippodrome balise les boucles équestres pour le championnat de France et enlève celui-ci à la fin de la compétition. La Communauté d'agglomération et le Département ont été associés à des échanges concernant le balisage pérenne de ces boucles équestres. Il s'agirait de créer cinq boucles au départ de l'hippodrome de Jullianges, prédéfinies par 2ER2A (association qui gère l'hippodrome).

L'agglomération du Puy-en-Velay avait inscrit, dans sa stratégie de développement touristique 2023-2026, un volet équestre, avec le balisage de boucles «à la journée». Ce projet est donc en parfaite continuité d'une stratégie territoriale.

L'objectif est d'être prêt pour le mondial d'endurance équestre en 2025 avec la création d'une première boucle en avril-mai 2024.

Cette délibération permettra d'engager le balisage des boucles courant mars 2024 et d'aboutir à une convention de partenariat avec la filière équestre. Les discussions déjà engagées avec la filière portent sur l'aide au balisage et l'entretien des boucles.

Pour information : Des échanges avec les hébergeurs du territoire pour une prise en charge optimale du cavalier et de l'animal sont également en cours.

Le balisage des cinq boucles sera réalisé en régie en lien avec la fédération équestre.

Le budget prévisionnel de ces investissements est évalué à 22 729,5 € HT.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	Description		Montant HT
	Acquisition des poteaux et des panneaux pour les 5 boucles		22 729.50 €
	<b>TOTAL</b>		<b>22 729,50 €</b>
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Financier	Montant	État d'avancement
	Département	11 364,75.00 €	50,00 %
	<b>TOTAL Aides Publiques</b>	<b>11 364,75.00 €</b>	<b>50,00 %</b>
	Autofinancement	11 364.75 €	50,00 %
	<b>TOTAL Financement</b>	<b>22 729.50 €</b>	<b>100 %</b>

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 20/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE le projet de boucles équestres,
- AUTORISE Monsieur le Président à engager l'opération,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération sachant que la Communauté d'agglomération assurera une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel,
- PROCÈDE aux demandes de subventions auprès du Département,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par : Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 39**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°39 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Sophie Meyer Développement touristique et territoriale

<b>Objet :</b>	Convention de partenariat avec le Comité départemental de course d'orientation
----------------	--

Rapporteur : Jean-Benoit GIRODET

Depuis quelques années, la Communauté d'agglomération a créé plusieurs espaces d'orientation. Ce sport est une pratique complète qui permet d'avoir une activité physique que l'on exerce à son rythme tout en travaillant la logique et la perception dans l'espace.

Chaque tranche d'âge y trouve un intérêt :

- les plus jeunes acquièrent des compétences évidentes (lecture de carte, maîtrise des légendes, etc.) pour in fine gagner en autonomie,
- les familles peuvent ensemble pratiquer un loisir et partager des moments privilégiés,
- les sportifs se mesurent à des compétiteurs aguerris dans des espaces et des situations toujours différents,
- les seniors maintiennent une activité physique adaptée tout en faisant travailler leur mémoire et leur capacité de concentration.

L'intérêt pour un territoire qui se positionne sur la thématique orientation, est d'élargir son offre pleine nature en proposant une découverte singulière de lieux pour lesquels la seule découverte possible est rattachée à cette pratique. Cela permet également de remplir une mission de structuration du territoire à visée éducative. En effet, les collégiens ont dans leur cursus cette activité et les enseignants manquent de sites où pratiquer.

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay possède déjà des sites d'orientations. Certains ont été créés par des tiers et d'autres sont à l'initiative de la collectivité. Ainsi, le site de la Durande (Vernet), celui de Roche en Régnier, celui du Pertuis, et celui des Rives de la Borne et du jardin Henri Vinay au Puy-en-Velay, ont été mis en place depuis quelques années par la collectivité.

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay fait face à deux problématiques :

#### **1 – L'entretien et le fonctionnement :**

À raison d'une fois par an, les parcours doivent être contrôlés.

#### **2 - La création de parcours**

Ces créations permettent d'obtenir un maillage plus important et ainsi renforcer l'attractivité du territoire. Pour info, des « raids » sont régulièrement organisés. Ils regroupent des centaines de participants issus de départements limitrophes ou plus éloignés et permettant ainsi de générer des nuitées sur le territoire. La pratique singulière de ce sport autour de la découverte patrimoniale et naturelle attire une clientèle venue souvent de loin.

Il est donc proposé de renouveler la convention avec le Comité Départemental de la Course d'Orientation de Haute-Loire, formalisée en 2020, afin de pérenniser et de créer de nouveaux équipements sur le territoire comprenant :

- Une somme forfaitaire de 250 € par site pour le suivi des équipements existants. Un rapport sera établi à l'issue de chaque visite pour prévoir les sommes nécessaires à l'entretien des équipements (mise à jour cartographique ou matériel de poinçonnage...).
- La création de nouveaux Espaces Sport Orientation fera l'objet de devis annexe.
- La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay prendra à sa charge la communication autour de la pratique sur les espaces communautaires.

Cette convention proposera également un travail de consolidation de l'offre sur le territoire en privilégiant les communes plus rurales, leur permettant ainsi d'enrichir leur offre touristique et de découverte locale.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 20/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le Comité Départemental de la course d'orientation de Haute-Loire au titre de l'année 2024-2027,
- ACCORDE une somme forfaitaire de 250 € par site pour le suivi des équipements existants, soit 1250 € par an,
- AUTORISE Monsieur le Président à engager l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par : Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 40**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°40 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Sophie Meyer Développement touristique et territoriale

<b>Objet :</b>	Comité Départemental de la Randonnée en Haute-Loire : convention de partenariat 2024
----------------	--

Rapporteur : Jean-Benoit GIRODET

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre a pour objet de fédérer les associations de randonneurs du département et de représenter celles-ci auprès des services de l'État et des collectivités. Le Comité fédère les clubs de randonnées du département. Une autre mission du Comité est de créer, d'entretenir le balisage et d'assurer la promotion des sentiers de Grande Randonnée GR®, GR de Pays®. 140 baliseurs indiquent les 1 650 kms de ce réseau.

Sur la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay le Comité flèche :

- le GR 65 Chemin de Saint-Jacques de Compostelle,
- le GR 70 Chemin de Stevenson,
- le GR 40 le Tour des volcans du Velay,
- le GR 3 la Loire à pied,
- le GR 700 Chemin de Régordane,
- le GR 300 Chemin de Saint-Michel,
- le GR 430 le chemin de Saint-Régis,
- le GR 765 Chemin de Saint-Jacques de Cluny au Puy-en-Velay et de Lyon au Puy.

Le Comité assure également la promotion de ces itinéraires à l'aide des Topoguides, Randofiches ou Randomobiles et par le biais de ses outils de communication ou de ses événementiels.

Chaque année, une convention de partenariat est signée entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et le CDRP afin de fixer les modalités d'intervention. Cette convention concerne deux points : une partie balisage, accompagnement de la collectivité sur les PR, formation si nécessaire et la partie promotion numérique.

#### **Engagements du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre :**

- Par son réseau de baliseurs associatifs, le Comité assurera le balisage des GR® et GR® de Pays sur le territoire communautaire, ainsi que le suivi de la signalétique directionnelle.
- Le Comité accompagnera la Communauté d'agglomération pour la mise en œuvre et la promotion des GR et des PR Respirando® sur son territoire. Le Comité pourra être chargé d'une expertise technique dans le cadre d'un projet lié à la Randonnée, pour une durée n'excédant pas deux jours.
- Le Comité pourra accompagner la Communauté d'agglomération lors de la création de nouveaux outils de communication sur la randonnée.
- Le Comité, à la demande de la Communauté d'agglomération, pourra proposer une formation au balisage pour la maintenance des PR.
- Le Comité mettra à disposition sur demande de la Communauté d'agglomération, un espace dans ses outils de communication :
  - Site Internet (article 500 caractères + photo),
  - Bulletin du Comité (article 2000 caractères + photo),
  - Page Facebook du Comité (article 500 caractères + photo),
  - Vitrine de la Croisée des Chemins, 21 rue du Collège au Puy-en-Velay (période de quinze jours par an).

**De son côté, la Communauté d'agglomération s'engage à soutenir financièrement pour l'année 2024 le Comité sur la base de 0,10 € par habitant soit 8 298,10 €.**

De plus, le CDRP a créé une application numérique permettant la promotion et la diffusion des sentiers de randonnées en Haute-Loire. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024, cette application était alimentée et entretenue par le Comité de Randonnée Pédestre de Haute-Loire, la «solution Geotrek» qui se composait de deux parties :

-Un portail numérique : [www.chemin-rando-hauteloire.fr](http://www.chemin-rando-hauteloire.fr).

-Une application mobile pour smartphone : «Rando en Haute-Loire».

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'application n'appartient plus au comité mais est devenue propriété du Conseil Départemental.

Le comité se propose de continuer à mettre à jour et continuer à faire les modifications nécessaires de tracé, descriptifs, photos nos PR et GR.

Engagements du Comité de Randonnée Pédestre de Haute-Loire :

Le Comité assure la mise en ligne, la mise à jour et les modifications de tracé, descriptifs, photos ... qui pourraient subvenir sur les itinéraires PR de la Communauté de Communes qui sont mis en ligne sur le GEOTREK Départemental « Rando(s) Haute-Loire ».

**Cette participation financière s'élèvera à 20 € / an par PR.**

#### **Engagements de la Communauté d'agglomération :**

Pour pérenniser ces outils de mise en valeur du territoire, une participation financière est demandée aux Communautés de Communes qui contribuent ainsi au maintien de leur réseau local de PR. Cette participation financière s'élève à 20 €/an par PR. La Communauté d'agglomération s'engage donc à soutenir financièrement, pour l'année 2024, le Comité sur la base de 20 € par PR soit 2100 € soit 105 PR intégrés.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 20/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la convention de partenariat 2024 avec le CDRP, qui comprend deux points :

Le suivi du balisage (0,10 € par habitant) représentant un montant de 8 298,10 €,

La promotion de la randonnée par le biais de la mise en application des données PR dans le Geotrek départemental soit 105 PR dans l'application Geotrek, représentant un montant de 2 100 € (20€ / PR)

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat 2024.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 043-200073419-20240311-DEL\_CC2024\_042-DE



Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT

Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,

Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 41**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°41 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Christine PRUNET Théâtre

<b>Objet :</b>	Principe d'encaissement et de reversement des recettes pour compte de tiers spectacles et manifestations culturelles
----------------	--

Rapporteur : Marc GIRAUD

La possibilité pour les régisseurs d'encaisser des recettes pour le compte de tiers privés est rappelée par l'instruction de la Direction Générale des Finances Publiques n° 06-031-à-B-M du 21 avril 2006 relative aux régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des Collectivités Territoriales et de leurs établissements publics,

En application des articles R. 1617-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, dès lors que le principe de l'encaissement par l'intermédiaire d'une régie de recettes de produits pour le compte de tiers est adopté par l'assemblée délibérante de la Collectivité, une convention doit fixer les modalités de cet encaissement et du reversement des sommes dues aux tiers concernés.

Pour permettre l'encaissement et le reversement des recettes issues des droits d'entrée de billetterie individuelle ou d'abonnements pour les spectacles organisés par des tiers dans le cadre de la saison culturelle et pour les grandes manifestations ou festivals organisés par des tiers dans le cadre de l'attractivité du territoire, une régie de recettes et d'avances est en cours de création par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

En application des articles R.1617-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'instruction codificatrice N° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006, il est proposé d'approuver le principe de l'encaissement par l'intermédiaire d'une régie pour compte de tiers. Une convention type qui précise les éléments intangibles régissant les modalités d'encaissement et de reversement des recettes pour compte de tiers sera établie pour chaque mandat de billetterie.

La convention s'attache notamment à préciser :

- **la durée de la convention** : la convention est valable à compter de sa signature et ce jusqu'au dernier reversement des fonds à l'utilisateur au plus tard 30 jours après la manifestation.
- **les modalités de mise en vente** : les billets sont fournis par la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay et porteront les mentions imposés par la réglementation fiscale en vigueur. La vente de billets est assurée par le personnel de l'accueil du pôle billetterie Spectacles en Velay.
- **les modalités d'encaissement** : le prix des places et les moyens de paiement proposés à l'utilisateur pour l'achat des billets sont mentionnés. Ils sont encaissés sur le compte de la régie Saison Culturelle – Hôtel des Lumières.
- **les modalités de reversement aux tiers** : le reversement des droits d'entrées aux tiers organisateurs de spectacles extérieurs, déduction faite des commissions de frais de gestion (délibération du 12 avril 2018), s'effectue par chèque bancaire ou par virement bancaire. Un état du nombre d'entrées et du montant des recettes est transmis aux utilisateurs. Ce reversement s'effectue dans un délai de 30 jours au plus tard après la manifestation.
- **Annulation ou report de date** : les remboursements relatifs à des annulations de spectacle ou de report de date sont effectués par le pôle billetterie. Les commissions resteront dues par l'utilisateur.

- **prise en charge des risques** : la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay ne prend pas en charge le risque lié à l'encaissement des recettes et aux déficits liés à l'exécution de ces opérations pour compte de tiers.

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le principe de l'encaissement et de reversement pour compte de tiers des spectacles de la saison culturelle et les grandes manifestations par l'intermédiaire d'une régie,
- ADOPTE le contenu de la convention type, annexée à la présente, qui précise les éléments intangibles régissant les modalités d'encaissement et de reversement des recettes pour compte de tiers établie pour chaque mandat de billetterie,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions spécifiques régissant les modalités d'encaissement et de reversement des recettes pour compte de tiers dans le cadre des spectacles de la saison culturelle et des grandes manifestations.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par : Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 42**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°42 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Christine PRUNET Théâtre

<b>Objet :</b>	Tarifs - Parcours de visite de l'Hôtel Dieu lumières et patrimoine
----------------	--

Rapporteur : Marc GIRAUD

Le site de l'Hôtel Dieu représente un patrimoine exceptionnel et emblématique du territoire de la Communauté d'agglomération, qui bénéficie d'un classement à l'UNESCO pour l'ensemble Cathédrale et l'Hôtel-Dieu du Puy-en-Velay au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

L'Hôtel Dieu est doté d'un parcours de visite qui emmène le public dans une immersion entre art numérique et patrimoine au fil des différents espaces. Entre les niveaux 4, 2 et 1, le public peut découvrir le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), l'héritage patrimonial exceptionnel du bâtiment avec notamment la Pharmacie, la Salle des Cuves ou encore la Chapelle, ainsi que trois scénographies immersives en lumières faisant référence à l'art numérique et à l'histoire. Ce parcours de visite au carrefour des arts numériques et du patrimoine donne une destination unique au bâtiment en révélant son caractère exceptionnel en lien avec son classement, qui en font un véritable atout touristique au cœur du Puy-en-Velay.

Pour rappel, il abrite également des locaux administratifs de l'Office de Tourisme au niveau 5 et un organisme de formation au niveau 3.

De 2020 à 2023, l'exploitation d'une partie des salles du bâtiment avait été confiée à l'Office de Tourisme communautaire dans le cadre de ses objectifs touristiques. Pour 2024, il apparaît nécessaire de reprendre l'exploitation en régie directe par le biais du service Actions et Équipements Culturels de la Communauté d'agglomération, du parcours de visite global du site, propriété de la Collectivité dans la complémentarité du Musée Crozatier.

En conséquence, il est proposé d'adopter la grille de tarifs suivante pour le parcours de visite de l'Hôtel Dieu lors des périodes d'ouverture au public :

- \* Plein tarif : 9,50 €,
- \* Tarif étudiants : 8 €,
- \* Tarif jeune (- de 15 ans) : 6 €,
- \* Tarif famille (2 adultes + 2 jeunes de moins de 15 ans) : 25 €,
- \* Moins de 6 ans : gratuit,

Important : même un enfant de moins de 6 ans doit détenir un billet gratuit.

- \* Tarif Groupe adultes : 8,50 €/personne (minimum 10 pers.),
- \* Tarif Scolaires : 5 €/personne (centres de loisirs, maternelles, primaires, collèges, lycées).

Moyens de paiement acceptés pour la visite :

- Cartes bancaires,
- Espèces,
- Chèques ANCV,
- Chèques Culture,
- Virement bancaire.

Une billetterie en ligne sera également mise en place pour les réservations.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 20/02/2024

Délibération n°42 du 07/03/2024

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE la grille de tarifs suivante pour le parcours de visite de l'Hôtel Dieu, lors des périodes d'ouverture au public :

\* Plein tarif : 9,50 €

\* Tarif étudiants : 8 €

\* Tarif jeune (- de 15 ans) : 6 €

\* Tarif famille (2 adultes + 2 jeunes de moins de 15 ans) : 25 €

\* Moins de 6 ans : gratuit

Important : même un enfant de moins de 6 ans doit détenir un billet gratuit.

\* Tarif Groupe adultes : 8,50 €/personne (minimum 10 pers.)

\* Tarif Scolaires : 5 €/personne (centres de loisirs, maternelles, primaires, collèges, lycées).

Moyens de paiement acceptés pour la visite :

- Cartes bancaires,
- Espèces,
- Chèques ANCV,
- Chèques Culture,
- Virement bancaire.

Une billetterie en ligne sera également mise en place pour les réservations.

- AUTORISE que les recettes soient inscrites au budget sous l'imputation suivante :  
7062 - 3118 – 630 – 630.

**VOTE : MAJORITÉ**

**Pour : 81**

**Contre : 3**

**Celline GACON, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Laurent JOHANNY**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par : Michel JOUBERT

Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,

Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 43**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°43 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

<b>Objet :</b>	Service Patrimoine : Convention de partenariat avec le Centre hospitalier Sainte-Marie dans le cadre du projet InterSTICES 2024
----------------	---

Rapporteur : Marc GIRAUD

Le musée Crozatier mène depuis de nombreuses années des actions de médiation envers les publics dits « empêchés » qui regroupent les publics en situation de handicap auditif, visuel, psychique, mental ainsi que les résidents de maisons de retraite, EHPAD et de la maison d'arrêt.

En 2023, des projets de médiation ont été menés avec succès autour de l'exposition « Autoportraits » avec notamment des groupes d'adultes du Centre Hospitalier Sainte-Marie du Puy-en-Velay pour le public en situation de handicap psychique.

Pour 2024, le musée Crozatier et le Centre hospitalier Sainte-Marie souhaitent renouveler un partenariat pour un nouveau projet de plus grande envergure, en lien notamment avec les expositions du musée Crozatier et du Pays d'art et d'histoire :

- installation dans l'enceinte du centre hospitalier pendant 4 mois de l'exposition PAH « Chemins de traverses » composée de 30 panneaux,
- des visites virtuelles de la ville dans les 2 EHPAD du centre hospitalier,
- des visites guidées pour adultes et résidents des EHPAD des expositions FRAC et Pompidou,
- des visites guidées et ateliers pour jeune public (pédopsychiatrie) des expositions FRAC et Pompidou.

Ce projet sera réalisé dans le cadre des appels à projets *Culture et Santé* d'InterSTICES, (Inter Structure Territoires Innovation Culture et Santé en Auvergne-Rhône-Alpes), association régionale qui intervient pour le compte de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de la Région. InterSTICES assure des missions de coordination et d'animation du dispositif *Culture et Santé* dont l'objectif est l'insertion d'un volet culturel dans les projets d'établissements hospitaliers.

Les appels à projet de InterSTICES étant des cofinancements, les deux établissements en partenariat doivent s'engager sur des participations financières (équivalent RH et matériel).

Le partenariat permettra au centre hospitalier de déposer une demande de subvention auprès de InterSTICES et ainsi de prendre en charge une partie de leur temps RH et le coût de guidage des visites prévues.

Il est proposé que le musée Crozatier mette pour sa part à disposition l'exposition « Chemins de traverses », offre la gratuité d'entrée du musée aux groupes dans le cadre des visites prévues et valorise les temps RH (agents techniques pour l'installation / désinstallation de l'expo PAH et de l'agent de médiation du service Patrimoine), soit une valorisation totale de sa participation estimée à environ 1200 euros.

Il est proposé de signer la convention de partenariat, ci-jointe, afin de définir les engagements de chaque partenaire dans le cadre de ce projet pour 2024.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 20/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le projet de convention de partenariat avec le Centre Hospitalier Sainte-Marie du Puy-en-Velay annexé,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention de partenariat avec le Centre hospitalier Sainte-Marie du Puy-en-Velay pour 2024.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 44**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°44 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

<b>Objet :</b>	Service Patrimoine : Pass'Card en Velay - Convention de partenariat avec l'Office de Tourisme (saison 2024)
----------------	---

Rapporteur : Marc GIRAUD

Le principe d'un pass permettant l'accès à plusieurs monuments ou sites du bassin du Puy-en-Velay existe depuis plusieurs années et rencontre un grand succès.

Une convention de partenariat d'une durée d'un an a été signée le 24 mars 2022 avec l'Office de Tourisme de l'Agglomération du Puy-en-Velay, concernant la vente de Pass'card en Velay « 3 monuments » et « 5 monuments », permettant l'accès à 3 ou 5 sites et monuments adhérents au Pass'Card : le Rocher Corneille, le Rocher Saint-Michel d'Aiguilhe, la Forteresse de Polignac, le Musée Crozatier et le cloître de la cathédrale du Puy. Cette convention définit les tarifs, les modalités et les engagements des deux parties. Elle a été renouvelée d'une année par voie d'avenant en mars 2023.

Afin d'adapter les tarifs des Pass'card aux nouveaux tarifs des partenaires, il vous est proposé d'augmenter les tarifs adultes des Pass'Card d'un euro, les tarifs enfants restant inchangés, comme suit :

**PASS'CARD « 3 monuments » \***

<b>Catégories</b>	<b>Tarifs 2024</b>
Moins de 6 ans	Gratuité
Entre 6 et 18 ans	6 €
Au-dessus de 18 ans	13.00 €

\* 3 monuments à choisir parmi les 5 sites avec une durée d'utilisation de 72 heures à partir de la visite du premier site

La période de commercialisation du Pass'Card « 3 monuments » s'étend du 15 mars au 11 novembre 2024.

**PASS'CARD « 5 monuments »**

<b>Catégories</b>	<b>Tarifs 2024</b>
Moins de 6 ans	Gratuité
Entre 6 et 18 ans	7,50 €
Au-dessus de 18 ans	17.00 €

La période de commercialisation et de validité de Pass'Card « 5 monuments » s'étend du 15 mars au 30 septembre 2024.

Les autres clauses de la convention restent inchangées.

Le projet de convention de partenariat est joint en annexe.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 20/02/2024

Le Conseil Communautaire :

APPROUVE La convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du

Délibération n°44 du 07/03/2024

AUTORISE Puy-en-Velay, modifiant les tarifs adultes des Pass'Card,  
Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de  
partenariat et tout document s'y rapportant.

**VOTE : UNANIMITÉ**  
**Pas de participation au vote : 10**  
**Marie-José ALLEMAND, Jean-Claude BONNEBOUCHE, Catherine CHALAYE, Didier DANTONY, Guy EYRAUD, Marc GIRAUD, Jean-Benoit GIRODET, Corinne GONCALVES, Olivier TEYSSIER, Marie-Pierre VINCENT**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par : Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 45**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°45 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

<b>Objet :</b>	Service Patrimoine : Cotisation 2024 à ICOM (International Council of museums)
----------------	--

Rapporteur : Marc GIRAUD

Les activités du musée Crozatier nécessitent l'adhésion à différents organismes et associations.

\* **L'ICOM** « International Council of Museums » est l'association professionnelle internationale des musées qui favorise les échanges entre les professionnels des musées. La Communauté d'agglomération y adhère depuis 2020.

L'ICOM ayant modifié le montant de l'adhésion, le passant de 620 € à 650 €, il est proposé d'approuver l'adhésion à l'ICOM au nouveau tarif.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 20/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'adhésion 2024 à l'ICOM pour un montant de 650 €,
- VALIDE la dépense prévisionnelle avec inscription des crédits au budget primitif 2024, à l'article 6281, imputés au musée (610/314).

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par : Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 46**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°46 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Nicolas CARON Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet :</b>	Décentralisation de la police de la publicité au 1er janvier 2024 - Abandon du projet de convention suite à la loi de Finances pour 2024
----------------	--

Rapporteur : Jérôme BAY

La loi Climat et Résilience a transféré la compétence publicité (instruction et police) de l'État vers les collectivités territoriales au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Au sein des intercommunalités non compétentes en matière de plan local d'urbanisme (PLU) ou de règlement local de publicité (RLP) telles que la nôtre, cette loi prévoyait un transfert automatique de la compétence publicité :

- au maire pour les communes de plus de 3500 habitants,
- au président de l'EPCI pour les communes de moins de 3500 habitants.

Depuis lors, la loi de Finances pour 2024 publiée au 31 décembre dernier a supprimé le principe de transfert de la compétence publicité vers les EPCI non compétents en matière de PLU ou de RLP et acte un transfert vers les communes quelle que soit leur population.

Le Conseil communautaire du 14 décembre 2023 autorisait Monsieur le Président à signer les conventions nécessaires à l'organisation de l'instruction des autorisations relatives à la publicité.

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay prend acte de ce nouveau cadre législatif qui ne lui confère plus de compétence en matière de publicité et rend de fait l'établissement de conventions sans objet.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 21/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'abroger la délibération du 14 décembre 2023 autorisant Monsieur le Président à signer les conventions en matière d'instruction de la publicité.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par : Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240311-DEL\_CC2024\_048-DE



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 47**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°47 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Léa SAGUETON Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet :</b>	Projet arrêté du PLU de Saint-Germain Laprade : avis de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
----------------	---

Rapporteur : Jérôme BAY

La Commune de Saint-Germain Laprade compte près de 3 600 habitants et fait partie des 13 communes structurantes de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Par délibération du 15 décembre 2023, elle a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU). En tant que personne publique associée, la Communauté d'agglomération est consultée et invitée à formuler un avis.

### Synthèse des projections de développement de la commune

La révision du PLU de Saint-Germain Laprade contribue à une baisse importante des zones aujourd'hui urbanisées ou à urbaniser, toutes destinations confondues, au bénéfice des zones agricoles.

Tableau récapitulatif de l'évolution du zonage par nature de zone (source : projet de PLU au 15/12/2023)

Zones	Superficie PLU actuel en ha (SIG)	Superficie PLU révisé	Evolution
U	433,25	341,68	-91,57
AU	67,42	17,95	-49,47
A	1213,98	1637,16	+423,18
N	1086,80	804,68	-282,12

Le projet de PLU de la commune repose sur un scénario de développement dit « haut » avec une croissance démographique de 0,8 % en cohérence avec la croissance démographique observée sur la précédente période (2013-2018), contre 0,55 % de croissance démographique prévue dans le SCOT et le PLH pour l'ensemble de l'Agglomération. La commune ambitionne donc, d'ici 10 ans, l'arrivée de 430 habitants supplémentaires et la mise sur le marché de près de 345 logements.

Cet objectif de logement est supérieur à l'objectif initialement défini dans le Programme Local de l'Habitat 2019-2025 de la Communauté d'agglomération. En effet, celui-ci fixe pour la commune un objectif annuel de création de logements compris entre 20,5 et 25 logements, soit entre 205 à 250 logements sur 10 ans. Cette différence s'explique toutefois par le fort rattrapage en logements sociaux auquel doit contribuer la commune, soumise à la loi SRU et à ce jour déficitaire.

La commune présente moins de 5 % de logements sociaux contre 20 % attendus. Elle s'est engagée depuis 2023 aux côtés de la Communauté d'agglomération et des services de l'État dans l'élaboration d'un contrat de mixité sociale qui tend vers la production de près de 190 logements locatifs sociaux (environ 57 logements par période triennale) d'ici 10 ans.

Dès lors, l'objectif de logement défini dans le PLU permet de répondre aux objectifs de la loi SRU tout en conservant une part de logements libres. En ce sens, la commune a défini une part minimale de logements aidés au travers de ses orientations d'aménagement et de programmation.

En termes d'ouverture à l'urbanisation, les capacités d'accueil du projet de PLU sont fortement réduites (estimées à 35,28 ha contre 127,33 ha au PLU actuel), et distribuées ainsi :

Capacité d'accueil habitat en HA		
Vocation des zones	PLU actuel (rappel du diagnostic)	PLU révisé
Habitat – zones urbaines	61,27	14,69
Habitat – zones d'urbanisation future AUg opérationnelles	37,81	8,47
Habitat – zones d'urbanisation future AU strictes	<i>Ces zones ayant plus de 9 ans et n'étant pas urbanisées sont caduques.</i> 19,50	/
Vocation économique	5,19	
Vocation économique future (AUi)		6,54
Vocation équipements	3,54	3,15
Vocation équipements/commerces futurs (AUe)		2,41
<b>Total</b>	<b>127,33</b>	<b>35,28</b>

En matière économique, la Communauté d'agglomération faisait part d'un besoin en foncier estimé à près de 10 ha sur la zone d'activités économiques de Saint-Germain/Blavozy. Le PLU détermine au zonage une extension de la zone de l'ordre de 6.54 ha en plus de quelques possibilités de densification au sein de la zone actuelle. Cette extension est encadrée par une orientation d'aménagement et de programmation.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 21/02/2024

Les élus de Saint Germain Laprade ont quitté la salle et n'ont pas pris part au débat

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 19/02/2024

L'Elue de Saint Germain Laprade n'a pas pris part au débat

Le Conseil Communautaire :

- ÉMET un avis favorable au projet de PLU,
- APPORTE les observations suivantes : afin de s'assurer que le PLU se dote des outils réglementaires nécessaires à l'atteinte des objectifs du contrat de mixité sociale, la Communauté d'agglomération suggère que soit étudiée la possibilité de recourir à une servitude de mixité sociale sur certains secteurs d'OAP destinés à du logement aidé, sous réserve que la commune ne bénéficie pas déjà de la maîtrise foncière. Il est rappelé que les emplacements réservés pour mixité sociale et les servitudes de mixité sociale sont des outils plus rigoureux que les orientations d'aménagement et de programmation. Il est également conseillé à la commune de préciser dans son PADD un objectif de réduction de la consommation foncière,
- RAPPELLE que les besoins en matière de développement économique seraient de l'ordre de 10ha,
- INFORME qu'elle joint à son avis des remarques portant sur le règlement écrit visant à simplifier et clarifier certaines dispositions.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 043-200073419-20240311-DEL\_CC2024\_049-DE



Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT

Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,

Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 48**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Dominique THOLLET

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Léa SAGUETON Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet :</b>	Projet arrêté du PLU de la commune de Chaspuzac : avis de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
----------------	---

Rapporteur : Jérôme BAY

La Commune de Chaspuzac compte près de 810 habitants et fait partie des 13 communes structurantes de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Par délibération du 25 septembre 2023, elle a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU). En tant que personne publique associée, la Communauté d'agglomération est consultée et invitée à formuler un avis.

### Synthèse des projections de développement de la commune

La révision du PLU de Chaspuzac contribue à une baisse des zones aujourd'hui urbanisées et à une hausse des zones à urbaniser et naturelles.

*Tableau récapitulatif de l'évolution du zonage par nature de zone (source : projet de PLU au 25/09/2023)*

Zones	Superficie PLU actuel en ha (SIG)	Superficie PLU révisé	Evolution
U	166,72	142,62	-24,1
AU	11,02	20,81	+9,79
A	739,18	733,9	-5,28
N	81,83	101,43	+19,6

Le projet de PLU de la commune repose sur un scénario de développement dit « haut » avec une croissance démographique de 1,7 % un peu supérieure à la croissance démographique observée sur la précédente période (1,5 % sur 2014-2020), contre 0,55 % de croissance démographique prévue dans le SCOT et le PLH pour l'ensemble de l'Agglomération. La commune ambitionne donc, d'ici 10 ans, l'arrivée de 150 habitants supplémentaires et la mise sur le marché de près de 82 logements.

Cet objectif de logement est compatible avec l'objectif initialement défini dans le Programme Local de l'Habitat 2019-2025 de la Communauté d'agglomération. En effet, celui-ci fixe pour la commune un objectif annuel de création de logements compris entre 7 et 8 logements, soit entre 70 à 80 logements sur 10 ans. Il ressort pour la commune un besoin en logements locatifs aux typologies variées permettant d'assurer le parcours résidentiel et une offre de logement à proximité de la zone d'emplois.

En termes d'ouverture à l'urbanisation, la commune prévoit une ouverture notable à l'urbanisation pour l'habitat avec près de 22,57 ha. Il est rappelé toutefois que la commune de Chaspuzac ne présente pas ou très peu de logements vacants et qu'elle mène une politique forte en matière d'acquisition et de réhabilitation des bâtis existants. Le développement des zones ouvertes à l'urbanisation est encadré en grande partie par des orientations d'aménagement et de programmation.

Les capacités d'accueil sont distribuées comme suit :

Capacité d'accueil habitat en HA		
Vocation des zones	PLU actuel <i>(rappel du diagnostic)</i>	PLU révisé
Habitat - zones urbaines	35,74	10,38
Habitat - zones d'urbanisation future AUg opérationnelles	5,49	8,50
Habitat - zones d'urbanisation future AU strictes	<i>La zone ayant plus de 9 ans et n'étant pas urbanisée est caduque.</i> 4,64	3,69
Vocation économique	5,66	7,10
<b>Total</b>	<b>46.89</b>	<b>29,67</b>

En matière économique, la Communauté d'agglomération faisait part d'un besoin en foncier estimé à près de 10 ha sur la zone d'activités économiques de la Combe Aérodrome. Le PLU détermine au zonage une extension de la zone de l'ordre de 7,10 ha.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 21/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 19/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- ÉMET un avis favorable au projet de PLU,
- APPORTE les observations suivantes : la commune mériterait certainement de développer du logement locatif social (HLM) en faible proportion par la mobilisation d'outils spécifiques (faible pourcentage dédié dans certaines orientations d'aménagement et de programmation) en complément de l'offre locative communale. Une stratégie foncière (à l'image de ce que la commune réalise pour du bâti) est encouragée pour que l'urbanisation se fasse en premier lieu dans les sites plus stratégiques (dents creuses pour certaines de bonne taille) plutôt qu'en extension,
- INFORME qu'elle joint à son avis des remarques portant sur le règlement écrit visant à simplifier et clarifier certaines dispositions.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par : Michel CHAPUIS

Date : 13/03/2024

Qualité : M. le Maire

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240312-DEL\_CC2024\_050-DE



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 49**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°49 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

<b>Objet :</b>	Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : demande de subvention sur les exercices 2023-2024
----------------	---

Rapporteur : Thierry MOURGUES

Dans le cadre de l'expérimentation "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée", la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay poursuit son action d'accompagnement des personnes privées durablement d'emploi en lien avec le Comité Local pour l'Emploi.

Le Conseil communautaire, lors de sa séance du 9 mars 2023, a autorisé Monsieur le Président à solliciter une subvention au titre du Fonds Social Européen (FSE +) dans le cadre de l'opération "Accompagnement des personnes privées durablement d'emploi" pour l'année 2023. Lors de l'instruction du dossier de demande de subvention, la DREETS Auvergne Rhône-Alpes conseille de demander une prolongation de la demande de subvention sur l'année 2024 ce qui permettrait de mobiliser des financements sur les années 2023 et 2024 et de conduire des actions en faveur de l'emploi.

Le projet porte donc sur les années 2023 et 2024 et regroupe un ensemble d'actions :

- Immersion dans le monde économique et projection :
  - Visites de l'entreprise à but d'emploi, les *Ateliers aniciens* ;
  - Visites et immersion au sein d'entreprises dites "classiques" : découverte de métiers et d'activités locales.
- Accompagnement par le biais d'ateliers ayant pour objectif la levée des freins à l'emploi :
  - Rendez-vous individuels de diagnostics et de suivi du parcours ;
  - Ateliers d'accompagnement permettant de lever des freins à l'emploi en partenariat avec les acteurs du territoire ;
  - Ateliers de développement et de valorisation des savoir-être ;
  - Ateliers pour sortir de l'isolement (parcours citoyen) ;
  - Ateliers de rédaction de CV, lettre de motivation et d'accompagnement à la réussite de son entretien d'embauche (jeux de rôles) ;
  - Rédaction d'une gazette de l'emploi par et pour les demandeurs d'emploi.
- Mobilisation des acteurs locaux et des demandeurs d'emploi :
  - Organisation d'événements de sensibilisation réguliers pour promouvoir le dispositif ;
  - Temps de sensibilisation des acteurs de l'insertion ;
  - Temps de mobilisation des entreprises locales et des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire ;
  - Mobilisation des acteurs par leur intégration au Comité Local pour l'emploi, aux commissions parcours emplois et activités et animation de ces réunions ;
  - Actions d'aller vers dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Ce projet mobilisera, en moyens humains, le poste de chargé de projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Afin de garantir la mise en place de ce programme d'actions, la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay sollicite une subvention d'un montant de 72 708,24 € pour les années 2023 et 2024 dans le cadre de l'appel à projets du Fonds Social Européen + "Favoriser l'inclusion active des personnes éloignées de l'emploi" (opération « Accompagnement des personnes privées durablement d'emploi »).

## Plan de financement

Dépenses (€)			
	2023	2024	Total 2023 + 2024
Poste de Chargée de projet TZCLD	43 278,72 €	43 278,72 €	86 557,44 €
Dépenses indirectes (forfait 40%)	17 311,49 €	17 311,49 €	34 622,98 €
<b>Total</b>	<b>60 590,21 €</b>	<b>60 590,21 €</b>	<b>121 180,42 €</b>
Ressources (€)			
	2023	2024	Total 2023 + 2024
Fonds Social Européen (60%)	36 354,12 €	36 354,12 €	72 708,24 €
Autofinancement (40%)	24 236,09 €	24 236,09 €	48 472,18 €
<b>Total</b>	<b>60 590,21 €</b>	<b>60 590,21 €</b>	<b>121 180,42 €</b>

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 21/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter le Fonds Social Européen + pour le projet à hauteur de 72 708,24 € pour les années 2023 et 2024 dans le cadre de l'opération "Accompagnement des personnes privées durablement d'emploi".

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT  
Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,  
Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 07/03/2024

**Délibération n° 50**

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 01 mars  
2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
13/03/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christine NOTON à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilles OGER à Monsieur Franck DELAIGUE, Madame Dominique THOLLET à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX

**Secrétaire de séance :** Brigitte FROMAGET-HERITIER

Délibération n°50 du 07/03/2024

La séance a été levée à : 21H30

Rédacteur : Laetitia DELABRE Petite Enfance

<b>Objet :</b>	DSP lot 1 - Micro-crèches d'Aiguilhe, de Cussac et de Chaspinhac : approbation avenant au contrat
----------------	---

Rapporteur : Sandra LOMBARDY

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, par délibération de son Conseil communautaire du 11 mai 2023, a accepté de confier la délégation de service public des structures d'accueil d'Aiguilhe, de Chaspinhac et de Cussac-sur-Loire à l'Association Micro-crèche ADMR Agglomération pour une durée de 5 ans

Conformément à l'article 10 du contrat de concession, le délégataire doit soumettre à la collectivité pour approbation son projet de modification d'agrément. Le Service Départemental de Protection Maternelle et Infantile a émis un avis favorable pour l'augmentation à 12 places de la micro-crèche d'Aiguilhe en date du 21 novembre 2023. Cette modification d'agrément effective au 1er janvier 2024 a été approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 14 décembre 2023.

Ce changement n'a pas d'incidence sur la contribution financière de la collectivité versée dans le cadre de la DSP.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 26/02/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 21/02/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'avenant n°1, ci-annexé, portant modification du contrat de concession valant délégation de service public sous forme d'affermage pour l'exploitation de la micro-crèche « De Fil en Aiguilhe » située sur le territoire de la commune d'Aiguilhe et conclu avec l'Association Micro-crèche ADMR Agglomération, en augmentant sa capacité d'accueil tel que défini dans ledit avenant,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant n°1.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 043-200073419-20240311-DEL\_CC2024\_052-DE



Signé le 07/03/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
FROMAGET-HERITIER Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le 07/03/2024

Signé par Michel JOUBERT

Date : 12/03/2024 Puy-en-Velay,

Qualité : M. le Président

Michel JOUBERT